



**HAL**  
open science

# L'éducation spécialisée à l'épreuve de l'école : une distance et des malentendus persistants

Benjamin Denecheau

► **To cite this version:**

Benjamin Denecheau. L'éducation spécialisée à l'épreuve de l'école : une distance et des malentendus persistants. Les cahiers dynamiques, 2015, 10.3917/lcd.063.0120 . hal-01954778

**HAL Id: hal-01954778**

**<https://hal.science/hal-01954778v1>**

Submitted on 13 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'éducation spécialisée à l'épreuve de l'école : une distance et des malentendus persistants

Benjamin Denecheau<sup>1</sup>

Les Cahiers Dynamiques n°63, 2015

Pour citer cet article : Denecheau B., 2015, L'éducation spécialisée à l'épreuve de l'école : une distance et des malentendus persistants. *Les Cahiers Dynamiques*. 63.

## Résumé

Le rapport au monde scolaire des professionnels intervenant auprès de jeunes, pris en charge au titre de l'ASE ou de la PJJ, a-t-il une influence sur leur manière de suivre et d'accompagner ces jeunes dans leur scolarité ? C'est à travers une étude comparative entre la France et l'Angleterre que Benjamin Denecheau tente de répondre à cette question, revenant sur des sujets centraux tels que la formation, l'éthos professionnel et le partenariat.

## Article

Étudier la scolarité de jeunes pris en charge quotidiennement par des professionnels, dans le cadre de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), nécessite de se pencher sur les pratiques professionnelles et de socialisation de ces derniers, tant elles participent aux parcours scolaires des jeunes. Car, si les recherches sociologiques ont mis en évidence l'impact de la famille et des modes de socialisation dans les situations de décrochage et de ruptures scolaires, la prise en charge extra-familiale opère une reconfiguration sociale qui agit elle aussi sur ces phénomènes. La suppléance familiale mise en œuvre par les professionnels<sup>2</sup>, principalement les éducateurs spécialisés, influence fortement les parcours scolaires des jeunes placés, notamment du fait de modes de socialisation qui lui sont propres.

Lorsqu'ils ont en charge des enfants ou des adolescents scolarisés, ces professionnels ont un rapport quotidien avec le monde scolaire. Ils doivent alors s'occuper de ce qui est ordinairement attendu des parents, tel que faire le lien avec l'école et ses agents ou le suivi de la scolarité et du travail hors la classe.

Pour étudier cette influence, il est intéressant de croiser deux champs de recherche qui sont rarement mobilisés dans une même analyse : la sociologie du travail social et la sociologie de l'éducation, et tout particulièrement les recherches qui s'intéressent à l'école et aux familles. Nous pouvons ainsi mieux comprendre ce que les ethoses<sup>3</sup> et les pratiques professionnels des éducateurs ont de différent ou de

<sup>1</sup> Benjamin Denecheau est maître de conférences en sociologie, à l'université de Paris-Est, LIRTES-OUIEP, Lasalé

<sup>2</sup> D. Fablet, « La suppléance familiale : un domaine spécifique d'interventions socio-éducatives », *Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle*, 2000, vol. 33, no 4, p. 109-134.

<sup>3</sup> L'éthos professionnel est ici entendu comme un ensemble de manières plus ou moins durables de voir, de sentir et d'agir (N. Elias, *La société de cours*, 1985, Paris, Flammarion). L'éthos permet d'appréhender les

commun avec les pratiques de socialisation familiales par rapport à l'école. Ce texte s'appuie sur une recherche comparative France/Angleterre<sup>4</sup>. Il contribuera à souligner l'importance de cette démarche scientifique qui décuple les possibilités de compréhension et d'explication des phénomènes dans chacun des pays investigués<sup>5</sup>.

### Une distance avec le monde scolaire

Appréhender le rapport au monde scolaire des éducateurs implique de se pencher sur leur ethos professionnel, en tant qu'il permet de réfléchir « la profession à partir de ce qu'elle "fait" à ses membres »<sup>6</sup>. L'étude de la sélection des candidats au métier d'éducateur, ainsi que celle de leur formation permettent de distinguer les parcours socio-scolaires et les dispositions qui sont valorisés au cours de cette professionnalisation. Cette sélection se fonde sur des critères particuliers.

En France, les recherches ont mis en évidence la tendance de cette sélection à privilégier les candidats qui présentent un rapport distant avec la question scolaire et les dispositions habituellement présentes chez les diplômés du supérieur<sup>7</sup>. De plus, la formation a la particularité de véhiculer un « modèle professionnel davantage axé sur la prégnance d'un savoir-être que sur [la] transmission et appropriation de savoirs théoriques »<sup>8</sup>, savoirs pour lesquels les étudiants accordent une importance toute partielle. La question scolaire est mise de côté, voire dévalorisée, ce qui influence fortement la constitution des futures pratiques professionnelles, cela nous permettant de mieux comprendre la distance entretenue par les éducateurs avec tout ce qui a trait à l'école et ses savoirs<sup>9</sup>. Ainsi, bien que les éducateurs français aient été longuement socialisés à travers une scolarisation qui inclut souvent des études supérieures au baccalauréat (ils sont sélectionnés à niveau IV, diplômés à niveau

---

« dispositions acquises, par expérience et relatives à ce qui vaut plus ou moins sur toute dimension (épistémique, esthétique, sociale, etc.) pertinente dans l'exercice d'un métier. [... l'ethos consiste à] apprendre non seulement ce qu'il convient de faire pour respecter les règles non écrites de son art, mais encore comment échanger avec ses confrères et les juger en tant que professionnels : ce qui fait qu'on les admire, qu'on les estime ou qu'on les méprise » (B. Zarca, « L'ethos professionnel des mathématiciens », *Revue française de sociologie*, 2009, vol. 50, no 2, p. 351-384, cité dans B. Fusulier, « Le concept d'ethos. De ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2011, vol. 42, no 1, p. 97-109).

<sup>4</sup> Cette recherche a été accomplie dans le cadre d'une thèse, nous renvoyons le lecteur à ce document, disponible publiquement, pour la méthodologie et l'analyse approfondie : B. Denecheau, *Étude comparative de l'accrochage scolaire des enfants placés en France et en Angleterre : La suppléance familiale à l'épreuve de la question scolaire*, Thèse de doctorat, université de Bordeaux Segalen, Bordeaux, 2013. L'échantillon est constitué de huit foyers d'accueil de long terme pour enfants et adolescents de 8 à 18 ans (N = 57). L'analyse s'appuie sur une triangulation des méthodes de recueil de données (101 entretiens individuels semi-dirigés auprès de jeunes et de professionnels, 500 heures d'observations directes étalées sur sept mois dans chaque pays, des analyses secondaires de données).

<sup>5</sup> M. Dogan et D. Pelassy, *Sociologie politique comparative - Problèmes et perspectives*, Paris, Economica, 1981.

<sup>6</sup> B. Fusulier, 2011, *op. cit.*

<sup>7</sup> Cf. R. Bodin, « Les signes de l'élection. Repérer et vérifier la conformation des dispositions professionnelles des élèves éducateurs spécialisés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009, vol. 178, no 3, p. 80-87, F. Muel-Dreyfus, « L'initiative privée : le terrain de l'éducation spécialisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 32, no 1, p. 15-49.

<sup>8</sup> E. Montmoulinet, « Le centre de formation : une courroie de transmission non négligeable dans la construction de la professionnalité des éducateurs spécialisés », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 2008, vol. 6.

<sup>9</sup> Cf. B. Ravon et J. Ion, *Les travailleurs sociaux*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, La Découverte, 2012.

Mis en forme : Police :Italique

III<sup>10</sup>), leur ethos professionnel est marqué par une distance forte avec le monde scolaire, distance qui peut d'ailleurs prendre la forme d'une défiance.

La sélection est différente en Angleterre : elle est effectuée par les employeurs. Ainsi les candidats sont d'abord choisis pour leurs compétences qu'ils peuvent faire valoir immédiatement sur le terrain. Lorsqu'ils sont assurés d'avoir un volume horaire suffisant, ils suivent une formation non exigeante sur les prérequis nécessaires à l'inscription. Cette formation de 125 heures (qui vont s'étaler de 9 à 12 mois) est sanctionnée par un diplôme de niveau IV. Ainsi, la sélection anglaise a également pour effet de recruter davantage les individus qui présentent une distance avec le monde scolaire<sup>11</sup>, les éducateurs diplômés auront rarement suivi des études supérieures. De plus, la formation est pensée comme une approche technicienne, centrée sur la maîtrise de compétences et de savoir-faire. Prenant rarement appui sur des savoirs scientifiques, ces compétences ne renvoient pas à des connaissances professionnelles de haut niveau, ce qui ne permet pas aux éducateurs d'être plus proches du mode scolaire de socialisation. Cette distance, tant en France qu'en Angleterre, génère des effets importants sur la manière dont les éducateurs se saisissent de la question scolaire.

#### **La scolarité au foyer : une question négligée, une appréhension difficile**

En France, la scolarité n'est pas un objectif de l'action des éducateurs spécialisés. Elle est donc entendue comme étant une tâche parmi d'autres, telle que la gestion de la vie quotidienne ou le suivi des démarches administratives. Le taux d'encadrement étant relativement faible dans les établissements constituant l'échantillon de cette recherche (un éducateur pour six à huit jeunes), les éducateurs français sont peu et ont en charge beaucoup de jeunes. Ainsi la scolarité n'est pas suivie en priorité et ils ne peuvent accompagner qu'un nombre limité de jeunes par jour.

En Angleterre, les objectifs annoncés sont différents car les éducateurs doivent, d'après les textes officiels, viser la réussite des jeunes. De plus, les moyens alloués permettent un suivi de tous les jeunes : le taux d'encadrement est élevé (un éducateur pour deux jeunes) et les éducateurs déclarent avoir le temps de s'occuper de cette question. Bien que certains s'attachent à s'y tenir, plusieurs professionnels expriment, davantage qu'en France, une incompétence à suivre la scolarité et particulièrement le travail scolaire au foyer. Leur compétence, ressentie comme étant quasi-nulle du fait qu'ils ne sont pas des enseignants, n'est pourtant pas plus faible que dans les familles des enfants dont ils ont la charge, ni chez de nombreux parents d'élèves dont les systèmes scolaires français et anglais attendent d'eux qu'ils participent à la mobilisation scolaire de leur enfant. Cette appréhension, alimentée par un parcours scolaire puis professionnel court, se cumule à une tendance à la délégation de tout ce qui a trait au scolaire à l'éducateur « scolaire », qui a en charge le suivi des scolarités et le lien avec les établissements scolaires.

---

<sup>10</sup> Les niveaux IV et III correspondent à la nomenclature des diplômes en France : IV pour le baccalauréat et équivalents ; III pour deux années en cycle universitaire tels anciens DEUG, BTS, DEUST... [N.D.L.R.]

<sup>11</sup> Cf. S. Jackson et P. McParlin, *The education of children in care*, Bristol, School of Applied Social Studies University of Bristol, 1987.

Ainsi, dans les deux pays, le suivi scolaire n'est pas systématique ; il n'est pas toujours efficace non plus. En effet, nous avons observé des tentatives d'accompagnement (suivi des devoirs, révision de leçons) qui s'avèrent parfois peu efficaces, voire contre-productives car elles ne permettent pas aux jeunes de passer par toutes les phases qui mènent à un progrès cognitif. Les éducateurs peuvent faire des étapes à la place du jeune<sup>12</sup>, voire effectuer l'ensemble des devoirs pour éviter au jeune d'avoir à montrer des devoirs inachevés à son professeur. Ces tentatives, observées ailleurs chez les familles populaires<sup>13</sup>, participent malgré elles à entretenir les difficultés scolaires fréquemment rencontrées par les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance<sup>14</sup>.

Outre ces difficultés quotidiennes, ce rapport distant au monde scolaire a un effet sur les relations entre les éducateurs et les enseignants, et donc sur le suivi et les discussions qui sont attendus implicitement par l'école : la collaboration entre les agents de l'école et les suppléants familiaux n'a rien d'évident.

### **Un partenariat inégal qui ne va pas de soi**

En 2001, Michel Chauvière et Dominique Fablet ont montré la difficile coopération en France entre l'instituteur et l'éducateur spécialisés, éclairant cette situation par un retour sur l'histoire de ces deux métiers qui se sont constitués dans des branches différentes de la division du travail éducatif<sup>15</sup>. Ces constats sont toujours actuels : la collaboration entre les secteurs (Éducation nationale, Aide sociale à l'enfance, secteur médico-social) n'est pas institutionnalisée. Par conséquent, elle dépend beaucoup des réseaux locaux et des relations individuelles entre les différents professionnels. Les collaborations citées par ces derniers sont basées sur des relations professionnelles privilégiées entre certains éducateurs et certains enseignants, qui peuvent se maintenir par affinités individuelles. Elles concernent donc un nombre restreint de personnes et ne se mettent pas en place au niveau des équipes. De ce fait, les partenariats ont un statut précaire et sont tributaires du maintien en poste des professionnels à l'origine des collaborations. Ces dernières se font en marge, régulièrement avec des organismes privés qui sont flexibles sur les emplois du temps des jeunes qu'ils scolarisent, parfois au dépend des exigences pédagogiques.

Une division similaire du travail éducatif est observée en Angleterre, cependant, des initiatives récentes ont permis de formaliser, parfois d'instituer, un partenariat pérenne. En Angleterre, des dispositifs et des postes particuliers ont été implémentés pour soutenir la scolarité des jeunes et son suivi. Dans chaque institution ou service (services centraux, école, foyer d'accueil), un professionnel est responsable du lien avec les autres et doit suivre la scolarité de chaque jeune. Ces

<sup>12</sup> Stéphane Bonnéry a montré l'effet que pouvaient avoir ces coups-de-main : le fait d'éviter au jeune de passer par certaines étapes l'empêche d'acquérir les savoirs visés (S. Bonnéry, *Comprendre l'échec scolaire: élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute/SNEDIT, 2007-).

<sup>13</sup> Cf. B. Lahire, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1995 ; D. Thin, *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Lyon, PUL, 1998.

<sup>14</sup> Cf. A. Simon et C. Owen, « Outcomes for children in care. What do we know? » dans E. Chase, A. Simon et S. Jackson (eds.), *In care and after: a positive perspective*, Abingdon, Routledge, 2006, p. 26-43 ; B. Denecheau et C. Blaya, « Les enfants placés par les services d'Aide sociale à l'enfance en établissement. Une population à haut risque de décrochage scolaire », *Éducation & formation*, 2013, vol. e-300, p. 53-62.

<sup>15</sup> M. Chauvière et D. Fablet, « L'instituteur et l'éducateur spécialisés. D'une différenciation historique à une coopération difficile », *Revue française de pédagogie*, 2001, vol. 134, p. 71-85.

professionnels sont sensibilisés aux champs d'action des autres intervenants, aux contraintes qu'ils rencontrent. Ce sont également ces personnes qui sont privilégiées pour les partenariats interprofessionnels, ce qui tend à réduire les tensions lors de ces échanges. Le partenariat peut également être imposé par des dispositifs *instituant* des rencontres bisannuelles. Ces dispositifs formalisent les rencontres entre les différents professionnels concernés (enseignants, travailleurs sociaux, psychologues), le jeune et ses parents. D'après les professionnels interrogés, ces contraintes renforcent leur engagement sur les objectifs décidés collectivement ainsi que sur le suivi scolaire. Ce système présente également la particularité de prévoir en amont ces rendez-vous. À l'inverse, en France les rencontres sont majoritairement réactives, et ont pour but de régler un problème existant, elles peuvent alors s'organiser dans un climat de défiance, voire conflictuel.

Ainsi, alors qu'en France la suppléance familiale revient aux travailleurs sociaux, qui peuvent se retrouver devant les mêmes difficultés et malentendus que les parents face à l'école, elle est partagée en Angleterre entre l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès du jeune. Bien que ce partage ne se fasse pas sans accroc, la complémentarité des différents intervenants dans la prise en charge est reconnue, ce qui semble améliorer le suivi de la scolarité du jeune, tant à l'école qu'au foyer.

En définitive, les constats sont relativement similaires en France et en Angleterre sur l'effet de la sélection et de la formation des éducateurs sur leur ethos professionnel. Bien que ces constats aient été posés depuis quelques années dans les deux pays, les recherches récentes permettent de mieux comprendre pourquoi les éducateurs spécialisés présentent un ethos qui se constitue à distance de l'école, voire contre elle. Ces recherches permettent également de décrypter l'effet que cela peut avoir sur leurs pratiques et sur les parcours scolaires des jeunes pris en charge. Leur distance persistante avec le monde scolaire entretient les difficultés scolaires des jeunes, et rend difficile la collaboration avec l'école, cette dernière étant également peu familière des interventions socio-éducatives. Cependant, les récentes évolutions en Angleterre tendent à montrer la possibilité de réduire ces malentendus et d'améliorer la collaboration entre les différents professionnels sur la scolarité.

Ainsi, les perspectives qui se dégagent ne sont pas différentes de celles soumises par Michel Chauvière et Dominique Fablet : il reste des progrès à accomplir dans l'intégration de ces questions dans la formation et dans le rapprochement des systèmes de formation des différents professionnels. Enfin, ce n'est que par des études croisées de ces professions, en analysant de manière compréhensive leurs effets sur les parcours scolaires des jeunes, en croisant les littératures dédiées au travail social, à l'école et aux familles, que l'enjeu de l'amélioration du soutien de la scolarité de ces jeunes pourra être relevé.